

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs tenue au 773, Chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec), J0R 1B0, le 13 septembre 2010 à 20h00 au lieu et à l'heure ordinaires des séances :

Sont présents : Messieurs Serge Grégoire, Jacques Geoffrion, Sylvain Charron et André Lavallée, conseillers, ainsi que Mesdames Monique Monette-Laroche et Luce Lépine, conseillères, formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Ducharme, maire.

Est également présent Monsieur Jean-François René, directeur général.

À 8:02h, le maire déclare la séance ouverte.

No 3370-09-10
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que proposé.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
- 2.1 Mot du maire et des conseillers
3. Questions écrites d'intérêt public
4. Adoption du procès-verbal du 9 août 2010

5. Finances, Administration et Greffe

- 5.1.1 Comptes payés et à payer
- 5.1.2 Dépôt des états financiers et états comparatifs
- 5.2 Constat d'infraction chien – [REDACTED]
- 5.3 Adoption de la politique relative à l'entretien et la prise en charge de certaines voies privées de circulation
- 5.4 Avis de motion – règlements déneigement des chemins privés
- 5.5 Vente d'actifs excédentaires

6. Travaux publics

- 6.1 Contrat – déneigement, sablage et déglacage du chemin SADL et déneigement et sablage des chemins municipaux, circuits A et B
- 6.2 Contrat – déneigement des stationnements municipaux et Parc Parent
- 6.3 Subvention amélioration du réseau local municipal
- 6.4 Contrat – toit sur rampe d'accès d'handicapés à HdV

7. Loisirs, Culture et Vie communautaire

8. Urbanisme

- 8.1 Adoption du règlement numéro 125-18-2010 Dispositions régissant les dérogations mineures et amendant le règlement de zonage RM 125
- 8.2 Formatin AQU – membre CCU

9. Sécurité publique et Incendie

- 9.1 Embauche de [REDACTED], pompier

10. Environnement

- 10.1 Constat d'infraction travaux bande riveraine – [REDACTED]
- 10.2 Constat d'infraction travaux bande riveraine – [REDACTED]
- 10.3 Constat d'infraction coupe d'arbres sans permis – [REDACTED]
- 10.4 Contrat – analyse du schéma d'écoulement des eaux de surface et détermination d'un lien hydrologique no 155 situé chemin des [REDACTED]

- 11. Varia
- 12. Correspondance
- 13. Période de questions
- 14. Levée de la séance

Mot du maire
et des conseillers

Questions
écrites d'intérêt
public

Aucune question.

No 3371-09-2010
Adoption du
procès-verbal
du 9 août 2010

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

D'approuver le procès-verbal du 9 août 2010.

Madame Monique-Monette Laroche s'abstient de voter sur les comptes de ses fils mais est en accord avec les autres comptes.

No 3372-09-2010
Comptes payés
et à payer

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

D'accepter la liste des comptes payés au 31 août 2010 pour un montant de 70 290.68\$ - chèques numéros 4962 à 4987.

D'accepter la liste des comptes à payer pour le mois d'août 2010 au montant de 193 660.12\$ - chèques numéros 4988 à 5100.

D'accepter les états comparatifs et états financiers.

Dépôt des états
comparatifs et
états financiers

Les états comparatifs et états financiers au 31 août 2010 sont déposés au Conseil.

No 3373-09-2010
Constat
d'infraction
chien – [REDACTED]

Attendu que la propriétaire du chien du [REDACTED] est en contravention avec le règlement numéro 158.95 concernant les chiens;

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur général à émettre les constats d'infraction en regard des infractions de l'article 8 dudit règlement;

Que les procureurs Prévost Fortin D'Acoust soient mandatés pour représenter la municipalité advenant le cas où le dossier se rende à la cour municipale.

No 3374-09-2010

Adoption de la politique relative à l'entretien et la prise en charge de certaines voies privées de circulation

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

D'adopter la politique relative à l'entretien et la prise en charge de certaines voies privées de circulation.

La présente politique est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite.

Avis de motion-règlement déneigement des chemins privés

Avis de motion est donné par Monsieur Jacques Geoffrion de la présentation à une prochaine séance des règlements numéros :

- 241-2010 pour le déneigement du chemin privé des Acacias;
- 242-2010 pour le déneigement du chemin privé des Abeilles
- 243-2010 pour le déneigement du chemin privé des Ancolies;
- 230-2010 pour le déneigement du chemin privé des Carouges;
- 253-2010 pour le déneigement du chemin privé des Cerfs;
- 254-2010 pour le déneigement du chemin privé des Chatons;
- 231-2010 pour le déneigement du chemin privé des Chrysanthèmes;
- 260-2010 pour le déneigement du chemin privé des Cigales;
- 232-2010 pour le déneigement du chemin privé des Clématites;
- 258-2010 pour le déneigement du chemin privé des Condors;
- 244-2010 pour le déneigement du chemin privé des Edelweiss;
- 245-2010 pour le déneigement du chemin privé des Malards;
- 233-2010 pour le déneigement du chemin privé des Merises;
- 234-2010 pour le déneigement du chemin privé des Moqueurs;
- 235-2010 pour le déneigement du chemin privé des Moucherolles;
- 236-2010 pour le déneigement du chemin privé des Mulots;
- 237-2010 pour le déneigement du chemin privé des Oeilletts;
- 238-2010 pour le déneigement du chemin privé des Oiseaux;
- 246-2010 pour le déneigement du chemin privé de l'Omble;
- 251-2010 pour le déneigement du chemin privé de l'Oréade;
- 252-2010 pour le déneigement du chemin privé de l'Orge;
- 247-2010 pour le déneigement du chemin privé des Orignaux;
- 239-2010 pour le déneigement du chemin privé des Pâquerettes;
- 240-2010 pour le déneigement du chemin privé des Paradis;
- 255-2010 pour le déneigement du chemin privé des Pensées;
- 259-2010 pour le déneigement du chemin privé des Perce-neige;
- 256-2010 pour le déneigement du chemin privé des Petits-Soleils;
- 250-2010 pour le déneigement du chemin privé des Pétunias;
- 248-2010 pour le déneigement du chemin privé de la Pineraie;
- 257-2010 pour le déneigement du chemin privé de la Plume-de-feu;
- 249-2010 pour le déneigement du chemin privé du Sommet Sud et Nord;

Une dispense de lecture est demandée et tous les conseillers déclarent avoir reçu une copie desdits projets de règlement.

No 3375-09-2010

Vente des
actifs
excédentaires

Attendu que le Conseil a mis en vente des actifs excédentaires;

Attendu qu'une offre pour les articles 1, 2, 3A, 3B, 3C, 3D, 3E, 3F, 3G, 3H, 3i, 3J, 3K, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11A, 11B, 11C, 11D, 11 E, 11F, 11G, 11H, 11i, 11J, 11K, 12A, 12B, 12C 12D, 12E, 13A, 14A, 14B, 14C, 14D, 14 E, 14F, 14G, 21A, 21B, 21C, 21D, 21E, 21F, 21G, 21H, 37A, 37B, 37C, 37D, 40, 84, 72A, 72B a été reçue.

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

De vendre à [REDACTED] lesdits articles 1, 2, 3A, 3B, 3C, 3D, 3E, 3F, 3G, 3H, 3i, 3J, 3K, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11A, 11B, 11C, 11D, 11 E, 11F, 11G, 11H, 11i, 11J, 11K, 12A, 12B, 12C 12D, 12E, 13A, 14A, 14B, 14C, 14D, 14 E, 14F, 14G, 21A, 21B, 21C, 21D, 21E, 21F, 21G, 21H, 37A, 37B, 37C, 37D, 40, 84, 72A, 72B au prix de 250\$ pour l'ensemble des articles.

No 3376-09-2010

Contrat
d'éneigement
sablage et
déglaçage du
chemin SADL
et déneigement
et sablage des
chemins municipaux,
circuits A et B

Attendu que des appels d'offres ont été demandés pour le déneigement, le sablage et le déglacement du chemin Sainte-Anne-des-Lacs et le déneigement et sablage des chemins municipaux, circuits A et B;

Attendu que quatre (4) soumissions ont été reçues;

SOUSSIONNAIRES	Circuit A	Circuit B	Chemin SADL
ÉQUIPE 4 SAISONS 2010-2011 2011-2012 2012-2013 Niveleuse			9375.00\$ 9562.50\$ 9753.75\$ 145.00\$
DAVID RIDDELL EXC. 2010-2011 2011-2012 2012-2013 Niveleuse	5870.00\$ 5970.00\$ 6070.00\$ 125.00\$		7450.00\$ 7550.00\$ 7650.00\$ 125.00\$
LOCATION JEAN MILLER 2010-2011 2011-2012 2012-2013 Niveleuse	5950.00\$ 6150.00\$ 6300.00\$ 105.00\$		7550.00\$ 7775.00\$ 7980.00\$ 105.00\$
A.B.C. RIVE-NORD INC. 2010-2011 2011-2012 2012-2013 Niveleuse		5600.00\$ 5750.00\$ 5900.00\$ 115.00\$	

Ces prix excluent les taxes, le sable et le sel.

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution.

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat pour le déneigement, le sablage et le déglçage du chemin Sainte-Anne-des-Lacs à David Riddell Excavation / Transport pour la somme de :

7450\$ du kilomètre pour la saison hivernale 2010-2011;
7550\$ du kilomètre pour la saison hivernale 2011-2012;
7650\$ du kilomètre pour la saison hivernale 2012-2013;
125\$ / heure pour la niveleuse.

Et ce, plus les taxes et conformément au devis et à la soumission déposée.

D'octroyer le contrat pour le déneigement et le sablage des chemins municipaux, circuit A, à David Riddell Excavation / Transport pour la somme de :

5870\$ du kilomètre pour la saison hivernale 2010-2011;
5970\$ du kilomètre pour la saison hivernale 2011-2012;
6070\$ du kilomètre pour la saison hivernale 2012-2013;
125\$ / heure pour la niveleuse.

Et ce, plus les taxes et conformément au devis et à la soumission déposée.

D'octroyer le contrat pour le déneigement et le sablage des chemins municipaux, circuit B, à A.B.C. Rive-Nord inc. pour la somme de :

5600\$ du kilomètre pour la saison hivernale 2010-2011;
5750\$ du kilomètre pour la saison hivernale 2011-2012;
5900\$ du kilomètre pour la saison hivernale 2012-2013;
115\$ / heure pour la niveleuse.

Et ce, plus les taxes et conformément au devis et à la soumission déposée.

No 3377-09-2010
Contrat –
déneigement des
stationnements
de l'hôtel de
ville et de la
caserne

Attendu que des soumissions, par invitations écrites, ont été demandées pour le déneigement des stationnements de l'hôtel de ville et de la caserne;

Attendu que les soumissions reçues sont les suivantes :

	Non sablé	Sablé
Demers & Potel inc	3 950.62\$	4 515.00\$
Excavation Kevin Barrett	2 914.43\$	75\$/h
Tous les prix incluent les taxes		

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution;

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat pour le déneigement (non sablé) des stationnements de ***l'Hôtel de Ville et de la caserne*** à Excavation Kevin Barrett pour la somme de 2 914.43\$ taxes incluses, le tout conformément au devis et à la soumission déposée.

No 3378-09-2010
Contrat –
dénégement
du stationnement
des loisirs et de
la bibliothèque

Attendu que des soumissions, par invitations écrites, ont été demandées pour le déneigement du stationnement des loisirs et de la bibliothèque;

Attendu que les soumissions reçues sont les suivantes :

	Non sablé	Sablé
Transport Michel Boyer	2 229.28\$	2 821.88\$
Demers & Potel inc	2 821.87\$	3 216.94\$
Excavation Kevin Barrett	1 834.21\$	75\$/h
Tous les prix incluent les taxes		

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution;

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

D'octroyer le contrat pour le déneigement (non sablé) du stationnement des **Loisirs et de la bibliothèque** à Excavation Kevin Barrett pour la somme de 1 834.21\$ taxes incluses, le tout conformément au devis et à la soumission déposée.

No 3379-09-2010
Contrat –
dénégement
du stationnement
du Centre culturel
et communautaire
(église) sur
Chemin SADL

Attendu que des soumissions, par invitations écrites, ont été demandées pour le déneigement du stationnement du Centre culturel et communautaire (église) sur chemin Sainte-Anne-des-Lacs;

Attendu que les soumissions reçues sont les suivantes :

	Non sablé	Sablé
Transport Michel Boyer	1 783.42\$	2 257.50\$
Demers & Potel inc	2 257.50\$	2 596.12\$
Excavation Kevin Barrett	1 834.21\$	75\$/h
Tous les prix incluent les taxes		

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution;

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat pour le déneigement (non sablé) du stationnement du **Centre culturel et communautaire (église) sur chemin Sainte-Anne-des-Lacs** à Transport Michel Boyer pour la somme de 1783.42\$ le tout conformément au devis et à la soumission déposée.

No 3380-09-2010
Contrat –
dénégement
du stationnement
du Centre culturel
et communautaire
(église) sur
Chemin Fournel

Attendu que des soumissions, par invitations écrites, ont été demandées pour le déneigement du stationnement du Centre culturel et communautaire (église) sur chemin Fournel;

Attendu que les soumissions reçues sont les suivantes :

	Non sablé	Sablé
Transport Michel Boyer	1 806.00\$	2 370.38\$
Demers & Potel inc	2 257.50\$	2 596.12\$
Excavation Kevin Barrett	1 834.21\$	75\$/h
Tous les prix incluent les taxes		

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution;

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

D'octroyer le contrat pour le déneigement (non sablé) des stationnements du **Centre culturel et communautaire (église) sur chemin Fournel** à Transport Michel Boyer pour la somme de 1 806.00\$ le tout conformément au devis et à la soumission déposée.

No 3381-09-2010

Contrat –
déneigement
du stationnement
du parc Parent

Attendu que des soumissions, par invitations écrites, ont été demandées pour le déneigement du stationnement du parc Parent;

Attendu que les soumissions reçues sont les suivantes :

	Non sablé
Demers & Potel inc	1 010.23\$
Excavation Gilles & Mathieu	1 015.88\$
Tous les prix incluent les taxes	

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution;

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat pour le déneigement (non sablé) du stationnement du **parc Parent** à Demers & Potel inc pour la somme de 1 010.23\$ taxes incluses, le tout conformément au devis et à la soumission déposée.

No 3382-09-2010

Subvention
Amélioration
du réseau
local municipal

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins Sainte-Anne-des-Lacs, des Amarantes, des Capucines, des Chênes, des Ormes et Godefroy, pour un montant subventionné de 15 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

No 3383-09-2010

Contrat – toit sur
rampe d'accès
d'handicapés
HdV

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

De retenir les services de [REDACTED] pour la fabrication d'un toit sur la rampe d'accès d'handicapés de l'hôtel de ville aux coûts suivants :

Matériaux	1000\$
Main-d'œuvre	2000\$ plus taxes applicables

Plus temps d'un journalier du Service des Travaux publics.

Adoption du règlement 125-18-2010 Dispositions régissant les dérogations mineures et amendant le règlement de zonage RM 125

Projet reporté

Formation AQU – membre CCU

Reporté

No 3384-09-2010
Embauche de [REDACTED] Pompier

Attendu la recommandation du directeur du Service de la Sécurité publique.

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

D'embaucher [REDACTED], à titre de pompier à temps partiel de la municipalité avec une période probatoire de six (6) mois.

No 3385-09--2010
Constat d'infraction travaux bande riveraine – [REDACTED]

Attendu que des travaux ont été exécutés à l'intérieur de la bande de protection riveraine de quinze (15) mètres sur la propriété sise au [REDACTED]

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

De demander au propriétaire du [REDACTED] de produire à la municipalité un plan de renaturalisation de la bande riveraine préparé par un professionnel en botanique et ce, dans les trente (30) prochains jours. De plus les travaux devront être terminés dans les trente jours de la réception de l'avis;

D'autoriser le directeur du Service de l'Environnement à délivrer un constat d'infraction au propriétaire du [REDACTED] pour avoir effectué des travaux dans la bande riveraine, contrevenant ainsi au règlement d'urbanisme;

Que les procureurs Prévost Fortin D'Acoust soient mandatés pour représenter la municipalité advenant le cas où le dossier se rende à la cour municipale.

No 3386-09-2010
Constat d'infraction travaux bande riveraine – [REDACTED]

Attendu que des travaux ont été exécutés à l'intérieur de la bande de protection riveraine de quinze (15) mètres sur la propriété sise au [REDACTED]

Il est proposé et résolu et à l'unanimité :

De demander au propriétaire du [REDACTED] de produire à la municipalité un plan de renaturalisation de la bande riveraine préparé par un professionnel en botanique et ce, dans les trente (30) prochains jours. De plus les travaux devront être terminés dans les trente jours de la réception de l'avis;

D'autoriser le directeur du Service de l'Environnement à délivrer un constat d'infraction au propriétaire du [REDACTED] pour avoir effectué des travaux dans la bande riveraine, contrevenant ainsi au règlement d'urbanisme;

Que les procureurs Prévost Fortin D'Aoust soient mandatés pour représenter la municipalité advenant le cas où le dossier se rende à la cour municipale.

No 3387-09-2010
Constat d'infraction
coupe d'arbres
sans permis –
[REDACTED]

Attendu que des travaux de coupe d'arbres ont été exécutés sur la propriété sise au [REDACTED];

Attendu que ces travaux ont été exécutés sans l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation, ce qui contrevient à l'article 2.3.2 du règlement de zonage numéro125;

En conséquent des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution;

Il est proposé et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur du Service de l'Environnement à délivrer au propriétaire du [REDACTED] un constat d'infraction pour les travaux effectués sans permis et sans certificat d'autorisation et en vertu de l'article précitée.

Que les procureurs Prévost Fortin D'Aoust soient mandatés pour représenter la municipalité advenant le cas où le dossier se rende à la cour municipale.

No 3388-09-2010
Contrat – analyse
du schéma
d'écoulement des
eaux de surface
et détermination
d'un lien
hydrologique –
no 155 sur
[REDACTED]

Attendu l'offre de service de Biofilia Consultant en environnement concernant le milieu humide numéro 155 situé sur le [REDACTED]:

1- Une première analyse bureau des données existantes concernant le sous-bassin versant du MH numéro155. Un relevé terrain ensuite effectué afin de déterminer le schéma d'écoulement des eaux de ruissellement qui alimentent ce milieu humide;

2- Suite à l'analyse numéro 1, détermination du lien hydrologique en place afin de statuer la situation du milieu humide (1, 2 ou 3) selon le MDDEP.

Il est proposé par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, appuyé par Madame Luce Lépine, conseillère, et résolu à l'unanimité :

De retenir les services de Biofilia Consultant en environnement pour :

a) l'analyse du schéma d'écoulement des eaux de surface alimentant le milieu humide numéro 155;

b) la détermination d'un lien hydrologique (ruisseau ou fossé) et du type de situation (1, 2 ou 3);

c) déterminer si le milieu humide a été créé par des interventions humaines ou le voisin en aval;

d) déterminer si le schéma d'écoulement des eaux de surface alimentant le milieu humide numéro 155 a été modifié par la

construction du chemin;

Que lors de la visite terrain de Biofilia Consultant en environnement, le représentant soit accompagné par Frédéric Girard, directeur du Service de l'Environnement et le propriétaire du terrain.

Au prix forfaitaire de 1000\$ plus taxes applicables (étude, déplacement, terrain et avis environnemental inclus).

Varia

Aucun point sous l'item varia.

Correspondance

La correspondance des mois de juillet, août et septembre 2010 est déposée au Conseil.

Période de Questions

Le public pose ses questions au Conseil municipal. Les questions posées se trouvent en annexe.

Début : 21:10h

Fin : 22 :05h

No 3389-09-2010

Levée de la
Séance

Il est proposé et résolu à l'unanimité de clore la présente séance.